

## LES OFFRES



### La carte nominative insulaire !

La carte insulaire, nominative, est valable 3 ans



### La carte marchandise !

La carte marchandise est valable 3 ans et doit être utilisée avec une carte insulaire nominative.

## LA TARIFICATION

### Passagers :

Tout public	0,60 € <sup>TTC</sup>
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
10 Voyages	6,00 € <sup>TTC</sup>
Abonnement voyages illimités 1 mois	12,00 € <sup>TTC</sup>
Abonnement voyages illimités 1 an	100,00 € <sup>TTC</sup>
Animal (non transporté en sac ou cage)	Gratuit

### Marchandises :

Vélo – remorque de vélo – Trotinette – Chariot de jardin – Charrette à bras - diable	0,60 € <sup>TTC</sup>
Colis isolés de 10 kgs et plus	0,60 € <sup>TTC</sup>

### LA CARTE MARCHANDISE

Pour les résidents permanents, une carte « **Marchandises Insulaire** » par foyer est attribuée automatiquement pour le passage des vélos, remorques de vélo, trotinettes, chariot de jardin, charrettes à bras, diables ou colis isolé de plus de 10 kgs. Vous pouvez obtenir une ou plusieurs cartes supplémentaires sur demande auprès du guichet.

**Pour être valable, cette carte « Marchandises Insulaire » non nominative doit être présentée à l'embarquement en même temps qu'une carte nominative « Insulaire ».**

Vous pourrez la créditer de passages achetés à l'unité ou par pack de 10 en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Profitez de 5 passages offerts sur votre carte « Marchandises » pour l'achat d'un abonnement voyages illimités 1 an

Offre valable pour l'achat d'au moins un abonnement annuel à 100 € par foyer en même temps que la demande de création de carte « Insulaire ».

### Véhicules :

Vous pouvez acheter des passages véhicules sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com) ou au guichet.

Véhicule – de 3.5T – remorque de – 750 kgs	10,00 € <sup>TTC</sup>
Véhicule + de 3.5T – remorque de +750 kgs	15,00 € <sup>TTC</sup>

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA CARTE INSULAIRE

- **Les résidents à titre principal et les membres du foyer.**  
Le statut de résident principal est accordé, sous conditions d'attribution, aux personnes physiques domiciliées à l'année sur l'île d'Aix qui se réservent, à l'année, l'usage de la totalité de leur résidence principale qu'elles soient propriétaires, usufruitières ou locataires. La qualité de résident principal s'apprécie au vu de la copie de l'avis d'imposition sur les revenus à l'adresse insulaire.

→ **Vous devez compléter un dossier par foyer fiscal**

- **Les salariés dont la résidence principale est située sur le continent et qui travaillent sur l'Île d'Aix** de manière statutaire ou contractuelle pour notamment le compte d'une entreprise insulaire, d'une administration ou d'un service public ou d'un organisme chargé d'une mission de service public ou encore d'une association dont le siège social ou dont les services sont implantés sur l'Île d'Aix.

→ **Vous devez compléter un dossier par demandeur.**

## LE SOUSCRIPTEUR

Cochez cette case s'il s'agit d'une demande de duplicata

Nom  Adresse

Prénom  Code postal  Ville

Date de naissance  Téléphone mobile

Email

## CARTE MARCHANDISE

Cochez cette case si vous souhaitez également bénéficier d'une première carte « marchandise »

## CARTE PASSAGER

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

**Choix du titre de transport**

<input type="checkbox"/> Enfant de moins de 4 ans	<input type="checkbox"/> 10 Voyages
<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 mois	<input type="checkbox"/> Abonnement voyages illimités 1 an

Je souhaite pouvoir utiliser ma carte tout de suite, je choisis ma formule et je joins mon règlement par chèque à ma demande

J'achèterai mon titre de transport plus tard en ligne sur [www.liaison-maritime-fouras-aix.com](http://www.liaison-maritime-fouras-aix.com), au guichet ou chez un dépositaire.

En cochant cette case, je certifie exacts les renseignements fournis dans la présente demande je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Transport et de Vente de la société Keolis Maritime Fouras Aix et les accepter sans réserve pour valider ma demande.

Je souhaite récupérer ma / mes carte(s) : Au guichet en gare maritime de Fouras  Par courrier

## PIÈCES À JOINDRE

**Tout dossier incomplet et non signé sera retourné à l'intéressé pour complétude.**

### RESIDENTS A TITRE PRINCIPAL DE L'ILE D'AIX:

- Photocopie (recto, verso) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour) pour chaque demandeur.
- Photocopie du livret de famille ou attestation de PACS ou attestation de vie commune pour les conjoints non mariés, signés des deux parties.
- Photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus (4 pages) ou de non-imposition sur les revenus pour l'année en cours domicilié sur l'île d'Aix. Le numéro de déclarant ainsi que les données financières liées au revenu ou au montant de l'imposition peuvent être masquées.
- Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité) datant de moins de trois mois ou contrat de location à l'année.
- Une photo récente (de moins de 6 mois) par demandeur au format identité 35mm de large sur 45mm de haut. **Inscrire les nom et prénom au dos de la photo.**
- Le cas échéant, votre règlement par chèque à l'ordre de KEOLIS MARITIME FOURAS AIX.

Si vous êtes hébergé(e) à titre gratuit sans lien familial avec votre hébergeur, vous devez fournir une attestation d'hébergement signée par la personne qui vous héberge ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité et son justificatif de domicile de moins de trois mois.

### VOUS ETES SALARIE(E), AFFECTE(E) POUR VOTRE TRAVAIL SUR L'ILE D'AIX (UN DOSSIER PAR DEMANDEUR):

- Photocopie (recto, verso) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour).
- Copie du contrat de travail pour lequel le lieu de travail doit être sur l'île d'Aix ou, à défaut, récépissé de déclaration préalable à l'embauche délivré par l'URSSAF.
- Justificatifs de création de micro-entreprise (avec 0 salarié) dans l'île d'Aix : déclaration de création, pièce d'identité du micro-entrepreneur et justificatif de domicile.
- Une photo récente (de moins de 6 mois) au format identité 35mm de large sur 45mm de haut.
- Le cas échéant, votre règlement par chèque à l'ordre de KEOLIS MARITIME FOURAS AIX.

**En cas d'utilisation frauduleuse de la carte, celle-ci sera désactivée pour une durée de 1 an.**

Durée de validité des cartes « Insulaire » et « Marchandises Insulaire »

A compter de sa date d'émission, la carte est valable :

- Trois ans pour les résidents à titre principal.
- Pour une durée variable pouvant aller jusqu'à à trois ans pour les salariés qui travaillent sur l'île d'Aix de manière statutaire ou contractuelle.

Les cartes « Insulaire » et « Marchandises » sont délivrées gratuitement par KEOLIS MARITIME FOURAS AIX. Elles donnent droit à l'achat des titres de transport de la catégorie « Tarifs insulaires ».

En cas de perte ou de destruction, une nouvelle demande pourra être faite accompagnée d'un courrier précisant qu'il s'agit d'une « nouvelle demande pour perte ou destruction ».

Un duplicata sera délivré et facturé 8.00 €. La carte remplacée sera désactivée.

## ADRESSE D'ENVOI DU FORMULAIRE

Adressez votre courrier (formulaire et pièces à joindre) à :

**KEOLIS MARITIME FOURAS AIX**

Gare maritime

Boulevard de la Fumée

**I7450 FOURAS**